



APPEL À PROJET NATIONAL

« DANSONS VERS 2024 »

Edition 2023/2024

En route vers Les Jeux Olympiques et Paralympiques

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de la FF Sport U](#). Il a pour ambition d'engager les étudiants dans la dynamique olympique et paralympique par des créations chorégraphiques.

L'appel à projet 2023/2024 se décline selon 2 volets :

- Volet 1 : « **Histoire et valeurs des Jeux** »
- Volet 2 : « **La Danse des Jeux** »

Proposée par Paris 2024 et créée par **Mourad Merzouki** sur une musique originale imaginée par Christoph Müller et Eduardo Makaroff, cofondateurs du groupe **Gotan Project**, la *Danse des Jeux* est une chorégraphie qui célèbre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 tout en mêlant disciplines artistiques et sportives.

D'une durée de 3mn16, elle se décline en 2 versions : simplifiée et avancée.

Les étudiants sont invités à créer leur propre chorégraphie à partir des éléments imposés : la 1^{ère} partie de la version avancée (1mn 20) et la musique.

Des tutos sont à disposition sur la plateforme Génération 2024 afin d'accompagner l'apprentissage de la Danse des Jeux.

Retrouver toutes les informations sur la Danse des Jeux sur la plateforme Génération 2024 : [Lien](#)



Les volets 1 et 2 de l'appel à projet 2023/2024 sont chacun déclinés sous un **format hybride** : projets **scénique** (présentiel) et/ou **vidéo** (composition filmique) avec des **finalités différentes** et présentés selon **4 parcours différents**.

Les étudiant.e.s ont la possibilité de s'engager sur le ou les parcours de leur choix (4 au total).

Ce projet, mis en œuvre sous un format digital ou présentiel, constitue **une formidable opportunité** pour les étudiants de **mettre en avant l'image de leur établissement, de faire vivre, le cas échéant, le label Génération 2024** (2^{ème} axe) par des actions concrètes et de s'engager dans **l'Olympiade Culturelle** proposée par Paris 2024.

2 RECAPITULATIF DE L'APPEL A PROJET « DANSONS VERS 2024 » - EDITION 2023/2024

VOLETS CONSTITUTIFS	VOLET 1		VOLET 2	
THEMATIQUE	HISTOIRE ET VALEURS DES JEUX		<u>LA DANSE DES JEUX Version avancée</u> Mourad Merzouki	
FORMAT	Libre		1ère partie imposée 1mn 20 / Chorégraphie libre 2ème partie Tutos Version avancée : Ressources complémentaires	
STYLE DE DANSE	Libre		HIP-HOP + Libre	
PARCOURS	N°1	N°2	N°3	N°4
FINALITE	SCENIQUE	VIDEO	SCENIQUE	VIDEO
DUREE	Min 6mn/ Max 9mn Installation décor et silence inclus	Min 3mn/ Max 7mn	3mn 16	
MUSIQUE	Libre		Imposée : Gotan Project Audio	
COMPOSITION GROUPE	6 à 12 Max	5 à 50 Max	6 à 12 Max	5 à 50 Max
DATE BUTOIR DE CANDIDATURE (envoi des vidéos)	19/01/2024 paris2024SC@sport-u.com	11/03/2024 paris2024SC@sport-u.com	09/02/2024 paris2024SC@sport-u.com	31/03/2024 paris2024SC@sport-u.com
MODALITES DE SELECTION	Extrait chorégraphique de 3mn Sur vidéo	Chorégraphie finalisée Sur vidéo	Chorégraphie finalisée Sur vidéo	Chorégraphie finalisée Sur vidéo
CAPTATION VIDEO	En intérieur Sur scène (Max 10x14m) Prise de vue frontale en plan large et simple	En intérieur ou extérieur Travail de composition filmique Captation images libre	En intérieur Sur scène (Max 10x14m) Prise de vue frontale en plan large et simple	En intérieur ou extérieur Travail de composition filmique Captation images libre
RESULTAT SELECTION	08-Février-24	02-Avril-24	13-Mars-24	18-Mai-24
MODALITES DE PARTICIPATION	Licence sportive FFSU	Pass Sport U Licence sportive FFSU si présentiel	Licence sportive FFSU	Pass Sport U Licence sportive FFSU si présentiel
QUOTA FINALES NATIONALES	10 groupes minimum : 1 par interligue (5 interligues) + 5 autres groupes	8 "Coups de cœur" minimum en ligne sur site internet FFSU + toutes les vidéos en ligne sur chaîne YouTube FFSU	15 groupes : 1 groupe par interligue min (5 interligues) + 10 autres groupes	3 "Coups de cœur" minimum valorisés par FFSU et Paris 2024
OPPORTUNITES DE RESTITUTION	RNU 2024 Mardi 14 Mai - 20h MPAA St Germain - Paris 6ème	SOP 2024 - 2 au 6 avril Diffusion en ligne sur réseaux FFSU + diffusion sur écran géant lors de l'évènement de lancement + présentiel en local	Concours National Scénique 2024 Samedi 18 Mai Théâtre de La Ville - Paris 4ème	Valorisation des "Coups de coeurs" Samedi 18 Mai Théâtre de La Ville - Paris 4ème
	SOP 2024 Présentiel en local		SOP 2024 Présentiel en local	Valorisation FFSU à partir 13 mai Diffusion en ligne sur réseaux FFSU Valorisation Paris 2024 Diffusion Réseaux sociaux
	Relais de la flamme Présentiel en local	Relais de la flamme et Zones de célébration JOP 2024 Diffusion Ecrans géants + Présentiel en local	Relais de la flamme Présentiel en local	Relais de la flamme et Zones de célébration JOP 2024 Diffusion Ecrans géants

3 VOLET 1 : « HISTOIRE ET VALEURS DES JEUX » CHOREGRAPHIE THEMATIQUE

3.1 PRESENTATION VOLET 1 : HISTOIRE ET VALEURS DES JEUX

3.1.1 OBJECTIF :

Ce volet de « Dansons vers 2024 » a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'Olympisme et au Paralympisme en leur offrant la possibilité de créer et de porter sur scène et/ou en vidéo, des pièces chorégraphiques en lien avec la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Cette intention d'**insuffler une culture olympique et paralympique chez les étudiants** se traduira concrètement par l'utilisation du corps en mouvement, comme moyen d'expression de la force du mouvement Olympique et Paralympique au travers **de son histoire et de ses valeurs**.

3.1.2 THEMATIQUE GENERALE :

Chaque chorégraphie devra s'inscrire dans la thématique générale : « **Histoire et valeurs des Jeux** » Afin d'accompagner les groupes, une déclinaison de la thématique est proposée en [Annexe](#).

3.2 MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

3.2.1 FORMAT HYBRIDE

Il s'agira pour les étudiants de présenter une création artistique, quels que soient le niveau et le style de danse :

Parcours 1 : en format scénique, qualificatif aux Rencontres Nationales Universitaires de Danse 2024. L'extrait vidéo demandé pour la sélection des groupes, d'une durée de 3mn minimum, devra être réalisé en intérieur, sur scène (10x14m max), avec une prise de vue frontale en plan large et simple. Les étudiants doivent se référer au règlement national de la FFSU qui fixe le cadre de ces RNU 2024 et les modalités de qualification.

Parcours 2 : sous un format vidéo, valorisée lors de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) du 2 au 6 avril 2024 et/ou sous un format en présentiel selon les opportunités qui se présenteront en local à compter de la SOP. Les chorégraphies seront mises en avant par une large diffusion des vidéos sur les différents réseaux sociaux de la FF Sport U. Elles seront également consultables en continu sur la chaîne YouTube de la fédération et, pour les coups de cœur, sur son [site internet](#) (rubrique JOP 2024/ Dansons vers 2024). Ces interfaces visent à donner de la résonance aux créations artistiques. Toutes les chorégraphies qui pourront être portées sur scène, feront l'objet d'un relais en interne, au sein des différentes ligues régionales du Sport U, afin d'être sollicitées à l'occasion d'évènements locaux tels que le Relais de la Flamme et/ou les zones de célébration.

3.2.2 MODALITÉS DE PARTICIPATION

Cet appel à projet s'adresse à des groupes d'étudiants pratiquant la danse dans le cadre de l'Association Sportive ou d'une association étudiante de l'établissement, ou dans le cadre d'un enseignement dispensé au sein de celui-ci.

La licence sportive FFSU est obligatoire dans le cadre du Parcours 1 à finalité scénique.

Le Pass Sport U (gratuit) est obligatoire pour s'engager dans le Parcours 2 (présentation d'une vidéo). Dès lors que des restitutions en présentiel sont envisagées, la licence sportive FFSU devient obligatoire.

3.3 REGLEMENT DU VOLET 1 : HISTOIRE ET VALEURS DES JEUX

3.3.1 FORMAT DES CHORÉGRAPHIES

DURÉE :

- Parcours 1 : entre 6 et 9 min maximum
- Parcours 2 : entre 3 et 7 min maximum

COMPOSITION GROUPE DE DANSEURS :

- Parcours 1 : entre 6 et 12 danseurs
- Parcours 2 : entre 5 et 50 danseurs

3.3.2 STYLES DE DANSE

Cet appel à projet est ouvert à tous styles de danse dès lors que le projet chorégraphique contribue à mettre en mouvement la thématique générale :

- Danse contemporaine, jazz, classique, etc.
- Hip-Hop, breaking, etc.

3.3.3 MUSIQUE

La création de musique ou l'utilisation de musique libre de droits sont fortement encouragées dans la perspective d'une plus large diffusion de la performance sur les réseaux sociaux.

Dans le cas de l'utilisation d'une musique commerciale, le groupe devra en informer la FFSU et envoyer le justificatif de règlement des droits SACEM liés à leur vidéo si celui-ci a été effectué. La demande d'autorisation pour la reproduction ou la représentation des œuvres musicales est vivement encouragée. Le non-paiement de ces droits n'empêche pas de répondre à l'appel à projet.

La FFSU prendra à sa charge le règlement des droits SACEM pour les « Coups de cœur ».

3.4 QUI PEUT REpondre ?

Vous êtes une association sportive affiliée à la FF Sport U ou un établissement d'enseignement supérieur ou un groupe d'étudiants du même établissement pratiquant la danse.

Vous êtes un groupe de 5 (version vidéo) ou 6 (version scénique) danseurs minimum.

Dans la cadre du **parcours 1 (format scénique)**, vous êtes en mesure d'envoyer un extrait vidéo de 3mn de votre création chorégraphique accompagnée de tous les documents demandés **au plus tard le vendredi 19 janvier 2024** à l'adresse paris2024SC@sport-u.com.

Dans la cadre du **parcours 2 (format vidéo)**, vous êtes en mesure d'envoyer une vidéo de votre création chorégraphique accompagnée de tous les documents demandés **au plus tard le lundi 11 mars 2024** à l'adresse paris2024SC@sport-u.com.

3.5 PROCEDURE POUR REpondre AU VOLET 1 DE L'APPEL A PROJET :

FORMAT ET DEPÔT DES VIDEOS :

- Il est vivement encouragé de soigner la scénarisation et le montage vidéo pour mettre en valeur les chorégraphies. Les candidats pourront filmer leur chorégraphie en plan large et simple (parcours 1), ou bien en proposant un travail de composition filmique (parcours 2) (*Ressource disponible : [Upopi, filmer le sport](#)*).
- Préparer une **vidéo de votre chorégraphie au format MP4** en respectant le cahier des charges du montage vidéo (cf. **Kit de montage vidéo**).
- Les vidéos seront à envoyer sous 2 formats :
 - o En format compressé pour diffusion Web, elles ne devront pas dépasser **150 Mo**.
 - o En format haute qualité pour diffusion sur écran géant, elles ne devront pas dépasser **1 Go**.
- Votre vidéo sera accompagnée des 4 pièces suivantes à retrouver sur la plateforme FFSU à partir du **8 décembre 2023** :
 - o Le **formulaire du projet artistique**
 - o La **composition du groupe**
 - o L'**attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants**
 - o La **cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés**
- **Envoyer le dossier complet via WeTransfer** à l'adresse : paris2024SC@sport-u.com

INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE VIDÉO :

Toutes les vidéos présentées doivent respecter un cadre uniforme présenté ci-dessous :

- **L'entame de la vidéo** (séquence introductive) **devra impérativement respecter le cahier des charges** pour être diffusée.
Vous trouverez dans le Kit de montage vidéo (téléchargeable également depuis le site) les éléments vous permettant de respecter le cadre imposé.
- À la fin de la vidéo, vous pourrez faire figurer des informations telles que : le nom des danseurs et de la musique, les remerciements, etc.

3.6 CADRE JURIDIQUE : POINTS DE VIGILANCE

Afin de permettre une diffusion sur les différents canaux de communication de la FFSU et de Paris 2024 (sites internet, réseaux sociaux, etc.), la vidéo devra respecter le cadre juridique suivant :

- **Caractéristique de l'environnement** : **veiller à ne pas effectuer de prises de vue devant des panneaux publicitaires ou des monuments protégés** (ex : Tour Eiffel la nuit) ;
- **Tenues des danseurs et danseuses** : **veiller à ne pas porter des tenues sur lesquelles une marque est visible** ;
- Respect des règles d'usage des propriétés olympiques et paralympiques gérées par Paris 2024, et notamment, la vidéo ne doit pas contenir de symbole olympique ou paralympique (anneaux olympiques, agitos, appellation « Paris 2024 » etc.). Toutes les informations concernant la protection de la marque olympique et paralympique sont à retrouver sur la [page dédiée](#) de Paris 2024 ;
- Respect des droits d'un tiers (dont notamment les droits de propriété intellectuelle) ;
- La vidéo ne contiendra aucune intégration, même partielle, d'autres photographies ou vidéos ou de tout autre élément préexistant, protégé ou non par un droit de propriété intellectuelle.

Toute vidéo ne respectant pas ces critères ne pourra être diffusée.

4.1 PRESENTATION VOLET 2 : LA DANSE DES JEUX

4.1.1 PRODUCTION CHOREGRAPHIQUE

Sur la musique créée par Christoph Müller et Eduardo Makaroff, les étudiants sont invités à imaginer leur propre version de la *Danse des Jeux* librement ou dans le cadre du concours organisé par Paris 2024 en collaboration avec la Fédération Française du Sport Universitaire. Les modalités de participation sont exposées ci-dessous.

4.1.2 LA DANSE DES JEUX, UNE CREATION EN PARTAGE

Conçue de façon à être accessible à tous les publics, cette chorégraphie simple et entraînante est un moyen de se retrouver en mouvement pour se préparer au grand rendez-vous des Jeux, et constitue une formidable occasion de faire le lien entre l'art, le sport, les valeurs olympiques et paralympiques grâce à la danse.

Tout le monde peut s'approprier cette création, quel que soit le niveau de danse, grâce aux tutoriels et aux ressources pédagogiques disponibles sur la plateforme [Génération 2024](#).

4.1.3 VALORISATION

En lien avec les programmes de l'Olympiade culturelle¹ et de Génération 2024, la *Danse des Jeux* a vocation à être reprise sur le **parcours du Relais de la Flamme**, puis tout au long des Jeux sur les sites de célébration et de compétition.

Une **valorisation locale des chorégraphies** créées par les étudiants à l'occasion des temps forts de l'Olympiade culturelle (Fête de la musique 2024, Semaine olympique et paralympique...), et des temps forts olympiques et paralympiques, peut être organisée par les établissements d'enseignement supérieur, les ligues régionales du Sport Universitaire et les partenaires culturels du territoire.

Les Ligues régionales du Sport U sont invitées à organiser ou à coloriser des rencontres FFSU autour de la *Danse des Jeux*, afin de faire vivre et de partager les chorégraphies créées.

Différents moyens de valorisation peuvent être exploités selon la nature des projets :

- Toutes les chorégraphies qui pourront être portées sur scène et qui auront été sélectionnées par la FFSU, pourront faire l'objet d'un relais par Paris 2024 et être sollicitées à l'occasion d'événements locaux, organisés ou non dans le cadre de l'activation du Relais de la Flamme ;
- Les chorégraphies lauréates seront mises en avant sur les réseaux sociaux de Paris 2024 ainsi que sur ses plateformes numériques Génération 2024, Olympiade culturelle et FFSU. Elles seront consultables en continu sur les chaînes YouTube de Paris 2024 et de la FFSU.

¹ L'Olympiade Culturelle est une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire des Jeux Olympiques et Paralympiques, livrable officiel du CIO. L'Olympiade Culturelle de Paris 2024 fera dialoguer sport, culture, valeurs olympiques et paralympiques sur tout le territoire français. Ce programme ouvert et accessible à toutes et tous, favorisera la création artistique, les rencontres entre athlètes, artistes et le croisement des publics. Pour en savoir plus, rendez-vous ici : <https://olympiade-culturelle.paris2024.org/>

4.1.4 INSCRIPTION AU CONCOURS NATIONAL ET/OU COUPS DE COEUR

Tous les étudiants sont invités à participer.

Les besoins éducatifs et pédagogiques particuliers des étudiants sont à considérer dans le processus de création. Pour les étudiants en situation de handicap, une adaptation de la chorégraphie peut bien sûr être imaginée (la chorégraphie peut être réalisée assis par exemple).

4.1.5 DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Les **tutoriels et les clips** de la *Danse des Jeux* sont publiés sur la plateforme Génération 2024 (lien [ici](#)) et mise à disposition des établissements scolaires ainsi qu'un **livret pédagogique** et une **présentation de l'histoire du mouvement hip hop** conçue par la journaliste Isabelle Calabre.

4.2 MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

4.2.1 FORMAT HYBRIDE

Il s'agira pour les étudiants de présenter une création artistique, quel que soit le style de danse, en s'appuyant sur la **version avancée de La Danse des Jeux** :

Parcours 3 : en format scénique, qualificatif au Concours National Scénique de la Danse des Jeux 2024 et valorisée selon les opportunités qui se présenteront en local dans le cadre du Relais de la Flamme.

La vidéo demandée pour la sélection des groupes, présentant l'intégralité de la chorégraphie, devra être réalisée en intérieur, sur scène (10x14m max), avec une prise de vue frontale en plan large et simple.

Parcours 4 : sous un format vidéo, valorisée lors du Relais de la Flamme, de la Journée Olympique le 23 juin et des zones de célébration des JOP.

4.2.2 MODALITÉS DE PARTICIPATION

Cet appel à projet s'adresse à des groupes d'étudiants pratiquant la danse dans le cadre de l'Association Sportive ou d'une association étudiante de l'établissement, ou dans le cadre d'un enseignement dispensé au sein de celui-ci.

La licence sportive FFSU est obligatoire dans la cadre du Parcours 3 à finalité scénique.

Le Pass Sport U (gratuit) est obligatoire pour s'engager dans le Parcours 4 (présentation d'une vidéo). Dès lors que des restitutions en présentiel sont envisagées, la licence sportive FFSU devient obligatoire.

4.3 REGLEMENT DU VOLET 2 : DANSE DES JEUX

4.3.1 FORMAT DES CHORÉGRAPHIES

DURÉE : 3mn16

COMPOSITION GROUPE DE DANSEURS :

- Parcours 3 : entre 6 et 12 danseurs
- Parcours 4 : entre 5 et 50 danseurs

Le concours est ouvert à tous les styles de danse : danse contemporaine, jazz, classique, hip hop, breaking, etc.

La chorégraphie devra obligatoirement être créée sur toute la durée de la musique (3 minutes et 16 secondes) de Christoph Müller et Eduardo Makaroff. Le [fichier audio](#) est accessible sur la plateforme Génération 2024. La *Danse des Jeux* est inclusive et ouverte à toutes et tous. Elle peut être dansée de différentes façons à l'instar des danseurs et danseuses dans la vidéo [Ensemble !](#)

6

La chorégraphie devra respecter le format suivant, en deux temps :

- **Reproduction (du début de la musique jusqu'à 1 minute 20)** : les danseurs et danseuses devront reproduire la première partie de la chorégraphie de Mourad Merzouki. Une variation et une combinaison des orientations, des directions et du nombre de danseurs peuvent être envisagées ;
- **Création (à partir d'1 minute 20 et jusqu'à la fin de la musique à 3 minute 16)** : les danseurs et danseuses devront inventer leur propre version de la *Danse des Jeux*.

4.4 QUI PEUT REpondre ?

Vous êtes une association sportive affiliée à la FF Sport U ou un établissement d'enseignement supérieur ou un groupe d'étudiants du même établissement.

Vous êtes un groupe de 5 (version vidéo) ou 6 (version scénique) danseurs minimum.

Vous êtes en mesure d'envoyer une vidéo de votre création chorégraphique accompagnée de tous les documents demandés :

- dans le cadre du **parcours 3 (format scénique)**, **au plus tard le vendredi 9 février 2024** à l'adresse paris2024SC@sport-u.com.
- dans le cadre du **parcours 4 (format vidéo)**, **au plus tard le dimanche 31 mars 2024** à l'adresse paris2024SC@sport-u.com.

4.5 PROCEDURE POUR REpondre AU VOLET 2 DE L'APPEL A PROJET : DANSE DES JEUX

FORMAT ET DEPÔT DES VIDEOS :

- Il est vivement encouragé de soigner la scénarisation et le montage vidéo pour mettre en valeur les chorégraphies. Les candidats pourront filmer leur chorégraphie en plan large et simple (parcours 3), ou bien en proposant un travail de composition filmique (parcours 4) (*Ressource disponible : [Upopi, filmer le sport](#)*).
- Préparer une **vidéo de votre chorégraphie au format MP4** en respectant le cahier des charges du montage vidéo (cf. **Kit de montage vidéo**).
- Les vidéos seront à envoyer sous 2 formats :
 - En format compressé pour diffusion Web, elles ne devront pas dépasser **150 Mo**.
 - En format haute qualité pour diffusion sur écran géant, elles ne devront pas dépasser **1 Go**.
- Votre vidéo sera accompagnée des 4 pièces suivantes à retrouver sur la plateforme FFSU à partir du **8 décembre 2023** :
 - Le **formulaire du projet artistique**
 - La **composition du groupe**

- L'attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants
- La cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés
- Envoyer le dossier complet via *WeTransfer* à l'adresse : paris2024SC@sport-u.com

| INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE VIDÉO :

Toutes les vidéos présentées doivent respecter un cadre uniforme présenté ci-dessous :

- **L'entame de la vidéo** (séquence introductive) **devra impérativement respecter le cahier des charges** pour être diffusée.
Vous trouverez dans le Kit de montage vidéo (téléchargeable également depuis le site) les éléments vous permettant de respecter le cadre imposé.
- À la fin de la vidéo, vous ne pourrez faire figurer aucune autre information.

7

4.6 CADRE JURIDIQUE : POINTS DE VIGILANCE

Afin de permettre une diffusion sur les différents canaux de communication de la FFSU et de Paris 2024 (sites internet, réseaux sociaux, etc.), la vidéo devra respecter le cadre juridique suivant :

- Caractéristique de l'environnement : **veiller à ne pas effectuer de prises de vue devant des panneaux publicitaires ou des monuments protégés** (ex : Tour Eiffel la nuit) ;
- Tenues des danseurs et danseuses : **veiller à ne pas porter des tenues sur lesquelles une marque est visible** ;
- Respect des règles d'usage des propriétés olympiques et paralympiques gérées par Paris 2024, et notamment, la vidéo ne doit pas contenir de symbole olympique ou paralympique (anneaux olympiques, agitos, appellation « Paris 2024 » etc.). Toutes les informations concernant la protection de la marque olympique et paralympique sont à retrouver sur la [page dédiée](#) de Paris 2024 ;
- Respect des droits d'un tiers (dont notamment les droits de propriété intellectuelle) ;
- La vidéo ne contiendra aucune intégration, même partielle, d'autres photographies ou vidéos ou de tout autre élément préexistant, protégé ou non par un droit de propriété intellectuelle.

Toute vidéo ne respectant pas ces critères ne pourra être diffusée.

5 CONTACTS

| PILOTAGE DU PROJET FFSU :

Xavier Baguelin (Directeur National Adjoint en charge de la danse) – xbaguelin@sport-u.com

Valérie Terrien- Conques (Référente nationale JOP 2024) - vterrienconques@sport-u.com

| COORDINATION ET SUIVI DU PROJET FFSU : paris2024SC@sport-u.com

Sirine Ibrahim (Chargée de mission Sport)

Angèle Labro (Chargée de mission Danse)

Clément Roux (Chargé de mission JOP 2024)

| COMMUNICATION FFSU :

Damien Bardot (Directeur de la communication FFSU) – dbardot@sport-u.com